



NOTE DE SYNTHESE

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DÉCEMBRE 2025

MESDAMES ET MESSIEURS
LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Seloncourt le 1^{er} décembre 2025

⇒ **ASSEMBLEE DELIBERANTE**

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 04 novembre 2025

Conformément aux règles de transmission des actes réglementaires, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du 04 novembre 2025 joint au projet de délibération.

⇒ **FINANCES**

2. Tarifs 2026

Il est proposé au Conseil Municipal d'établir et d'actualiser les tarifs des services communaux pour l'année 2026 comme indiqués dans les tableaux joints au projet de délibération.

La Commission Finances, réunie le 27 novembre 2025 a émis un avis majoritairement favorable avec deux oppositions sur les tarifs des locations de salles.

La Commission Finances, réunie le 27 novembre 2025 a émis un avis favorable avec 2 réserves sur la tarification des salles ;

3. Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2026

Préalablement au vote du budget primitif 2026, la Commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2025.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget primitif 2026, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2025, soit **744 618,50 €** (voir le détail dans le tableau joint à la délibération).

La Commission Finances, réunie le 27 novembre 2025, a émis un avis favorable.

Les crédits seront prévus au budget primitif 2026.

4. Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 – Annule et remplace la délibération 20250617-5 du 17 juin 2025

Il convient de reprendre la délibération d'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 du 17 juin dernier afin de réduire le montant de l'article 1068 de 77,35€ soit **779 190,18€** (779 267,53 – 77,35).

La Commission Finances du 27 novembre 2025 a émis un avis favorable.

5. Décision Modification n°1

Suite à la modification de cet article il convient d'ajuster les crédits de la section d'investissement recettes comme suit :

Chapitre	Article	BP / BS 2024	Montant de la DM	BP/BS + DM
10	1068	779 267,53	-77,35	779 190,18
13	1321	106 700,00	+77,35	106 777,35

La Commission Finances du 27 novembre 2025 a émis un avis favorable.

⇒ **PERSONNEL**

6. Crédation d'un poste d'adjoint technique à temps complet au service Logistique

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2026 en remplacement du poste actuel à 30h hebdomadaires afin de renforcer les effectifs du service Logistique. L'ancien poste d'adjoint technique sera supprimé lors du toilettage des postes après avis du Comité Social Territorial.

La Commission Personnel, réunie le 27 novembre a émis un avis favorable

Les crédits nécessaires sont prévus au budget 2026.

7. Crédation d'un poste d'adjoint technique à temps complet aux services Bâtiments et Véhicules

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2026 au service Bâtiments et Véhicules afin de pallier le départ en retraite d'un agent.

La Commission Personnel, réunie le 27 novembre 2025 a émis un avis favorable

8. Avancements de grade – Créations et suppressions de postes

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, dans le cadre des avancements de grade 2026, d'approuver la création et la suppression des postes ci-dessous :

Suppressions de postes	Dates de création	Créations de postes	Motifs
Adjoint technique	06/02/2026	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Conditions statutaires
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	01/01/2026	Agent placé sur poste vacant au grade d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Conditions statutaires
Technicien	01/01/2026	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	Conditions statutaires

Le Comité Social Territorial réuni le 25 novembre 2025 a émis un avis favorable.

La Commission Personnel réunie le 27 novembre 2025 a émis un avis favorable

Les crédits nécessaires seront prévus au budget 2026.

9. Suppressions de postes

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs et notamment de supprimer les postes non pourvus, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les suppressions des postes suivants :

1 poste d'adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	Recrutement sur un autre grade suite à promotion interne DCM en date du 05/03/2024
1 poste de rédacteur principal 1 ^{ère} classe	Retraite au 1 ^{er} juillet 2025
1 poste de technicien	Retraite au 1 ^{er} juillet 2025
1 poste d'adjoint technique à 30 heures	Recrutement sur un poste d'adjoint technique à temps complet au 1 ^{er} janvier 2026 DCM en date du 09/12/2025

Le Comité Sociale Territorial réuni le 25 novembre 2025 a émis un avis favorable.

La Commission du Personnel réunie le 27 novembre 2025 a émis un avis favorable

10. Fixation du tableau des emplois

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le tableau des emplois (voir document annexé au projet de délibération) à compter du 01 janvier 2026.

Le Comité Social Territorial réuni le 25 novembre 2025 a émis un avis favorable.

La Commission Personnel réunie le 27 novembre 2025 a émis un avis favorable

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget 2026.

11. Application de l'aménagement et de la réduction du temps de travail – Annule et remplace la délibération en date du 13 juin 2023

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'apporter une modification à l'article 3 du Protocole d'Accord adopté le 13 juin 2023 afin que le décompte des jours d'ARTT soit réalisé au fur et à mesure plutôt qu'en fin d'année.

Le Comité Social Territorial réuni le 25 novembre 2025 a émis un avis favorable.

La Commission Personnel réunie le 27 novembre 2025 a émis un avis favorable

⇒ ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE – FORÊT

12. Assiette, dévolution et destination des coupes de bois – Exercice 2026

La forêt communale est gérée suivant un aménagement approuvé par le Conseil municipal et arrêté par le préfet.

Conformément au plan de gestion de cet aménagement, l'agent patrimonial de l'ONF propose, chaque année, les coupes et les travaux pouvant être réalisés pour optimiser la production de bois, conserver une forêt stable, préserver la biodiversité et les paysages.

La mise en œuvre du Régime forestier implique pour la commune, des responsabilités et des obligations notamment la préservation du patrimoine forestier et l'application de l'aménagement qui est un document s'imposant à tous.

Ainsi, le Conseil municipal est invité à délibérer sur la présentation d'assiette des coupes 2026 puis sur la dévolution et la destination des produits issus des coupes de bois réglées, des coupes non réglées des parcelles forestières et des chablis.

La Commission Environnement – Cadre de vie – Forêt réunie le 17 novembre 2025, a émis un avis favorable.

⇒ VOIRIE - CIRCULATION

13. Convention de servitudes pour les ouvrages souterrains avec ENEDIS

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la signature de la convention (jointe en annexe) avec ENEDIS afin de permettre les travaux sur le réseau électrique du château d'eau rue de Paupin.

La Commission Voirie -Travaux réunie le 24 novembre 2025 a émis un avis favorable.

⇒ DECISIONS ET ARRETES DU MAIRE (cf. tableaux joints)

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte des comptes-rendus des décisions et arrêtés qui ont été pris.

⇒ INFORMATIONS

Rapport Social Unique 2024 (RSU), voir documents joints.

⇒ QUESTIONS ORALES

Selon éléments avancés en début de séance.